

Agent de protection rapprochée des personnes physiques

RNCP12371 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	344
Code(s) ROME	K2503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	12/05/2014

Certificateur(s)

Blue Concept

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Après avoir pris connaissance de la nature exacte de sa mission, l'agent de protection rapprochée est capable d'assurer la protection de l'intégrité physique de la personne dont il a la charge. Il doit en priorité soustraire cette personne au danger et assurer sa mise en sécurité. S'il doit opérer en pays étranger, il doit se conformer à la législation en vigueur sur ce territoire.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les principales capacités attestées sont :

Evaluer la situation de la personne à protéger

Reconnaître les lieux

Définir la mission et son déroulement

Mettre en place des moyens palliatifs

Positionner son équipe et lui transmettre les consignes

Préparer son matériel et le disposer

Evoluer en fonction de son poste dans un local, en voiture, à l'extérieur

S'adapter en fonction de la situation

Préparer la personne à protéger

Repérer un danger potentiel

Réagir rapidement en employant les moyens appropriés.

Protéger la personne

Mettre la personne en sécurité et si besoin l'embarquer dans un véhicule.

Effectuer les gestes de premier secours

Communiquer par oral avec son équipe, la personne à protéger, les autorités concernées

Rédiger un compte rendu final.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Sécurité privée

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent de protection, agent de protection rapprochée, garde du corps.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Loi 83-629 du 12 juillet 1983, modifiée par la loi 2003-239 du 18 mars 2003, pour la sécurité intérieure.

Décret 2005-307, 2005-03-24

Décret 2005-1122, 2005-09-06

Décret 2007-1181, 2007-08-03

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

3 personnes :

1 dirigeant de société de sécurité privée ou de protection rapprochée

1 agent de protection rapprochée

1 représentant d'un service de l'Etat en fonction d'OPJ.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	12/05/2014
--	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/12371/>